



Décisions CCN 14 et 15 novembre 2017

Structures territoriales

Le débat du CCN a permis de vérifier l'adhésion du CCN aux propositions exprimées par Pascal BOUVIER au nom du collectif :

- ✓ Organiser des conférences territoriales des Unions Locales avant le 52ème congrès, ainsi qu'une conférence nationale après le 52ème congrès ;
- ✓ Définir la place des fédérations dans l'espace territorial ;
- ✓ Identifier le rôle des comités régionaux et l'harmoniser ;
- ✓ Entériner que le périmètre des comités régionaux coïncidera avec les nouvelles régions administratives : un seul comité régional par régions regroupées, avec maintien d'antennes.
- ✓ Acter au 52^{ème} congrès confédéral une annexe aux statuts confédéraux ;

Décisions du CCN des 6 et 7 février 2018

52^{ème} congrès :

Le CCN a validé les propositions contenues dans le rapport introductif de Philippe MARTINEZ,

Dont les 5 thèmes de débat :

- ✓ La réalité du travail et son avenir avec les évolutions technologiques comme le numérique.
- ✓ Le statut de celles et ceux qui travaillent avec au cœur de cet axe, notre proposition du nouveau statut du travail salarié.
- ✓ La construction du rapport de force et les convergences de luttes.
- ✓ La syndicalisation et donc notre déploiement comme élément de ce rapport de force et enjeu majeur pour notre démocratie interne.
- ✓ Enfin, les enjeux européens et internationaux tant sur l'évolution du monde du travail que sur notre activité syndicale.